

Objet :

V/réf :

N/réf :

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 059-215904285-20230411-14_2023-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le onze avril deux mil vingt-trois à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DUMONT, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de la convocation : 29 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14

Présents : M DUMONT Christian, M COUVENT Jean-Pierre, Mme PLUVINAGE Nadine, M LEGRAND Jean-Pierre, Mme CATTEAUX Annick, M BARBRY Jean-Marie, Mme LIENARD Evelyne, M BOVELETTE Marc, Mme POTAUX Annie, M BOULET Jean-Marc, Mme CHAUWIN Francine, M CARRIERE Guy, Mme MAGERE Marie-France, Mme DUPONT Marie-Thérèse, M LEVEQUE Pascal, M DEHON Gérard, M COUVEZ José, M NOWAK Daniel, Mme COUTELARD Catherine, M TABARIE Didier, Mme LABALETTE Martine, Mme SIMONETTI Sandrine, Mme LACROIX Audrey, Mme SOUBRIER Amandine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M JOURDAIN Philippe, procuration à Mme LABALETTE Martine ; Mme OBLED Aurélie, procuration à Mme CATTEAUX Annick.

Absents : M CORMONT Corentin.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le conseil a choisi M CARRIERE Guy pour secrétaire.

QUESTION N° 14/2023

DISPOSITIF DE RECUEIL DES DONNEES POUR LES DEMANDES DE CNI ET PASSEPORTS - CONVENTION AVEC LA PREFECTURE DU NORD, L'ANTS ET LE MINISTERE DE LA JUSTICE

Rapporteur : Monsieur Christian DUMONT

La Préfecture du Nord a sollicité diverses communes du Cambrésis, dont Neuville Saint Rémy, volontaires pour mettre en place un dispositif de recueil des données pour les demandes de passeports et cartes nationales d'identité.

Pour cela, diverses conventions seront mises en place, notamment avec l'ANTS, la Préfecture et le Ministère de la justice (ce dernier pour l'adhésion aux échanges dématérialisés de données d'état civil - COMEDEC).

Par conséquent, je vous propose :

- de décider de l'engagement de la commune dans la mise en place d'un dispositif de recueil des données pour les demandes de CNI et de passeports ;
- de décider de l'adhésion de la ville à l'application COMEDEC pour la dématérialisation des données d'état civil ;

Ville de NEUVILLE SAINT-REMY - BP 7 - 59554 Neuville Saint-Rémy

Email : accueil@mairie-neuville-st-remy.fr - Tél. : 03 27 73 30 30 - Fax : 03 27 73 30 38

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.

Internet : <http://www.neuillesaintremy.fr>

- de donner pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer la ou les conventions avec la Préfecture du Nord, l'ANTS et le ministère de la justice ;
- plus généralement, de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

*Pour copie conforme
Délibération publiée sur le site Internet le 14 avril 2023
Transmise à la Sous-Préfecture le 14 avril 2023*

Christian DUMONT,

Maire de Neuville Saint Rémy.



Guy CARRIERE,

Secrétaire de séance.

